

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 17/11/2015

Réception par le Prefet : 17/11/2015

Publication : 20/11/2015



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil départemental Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2015-10-5-2

Séance du vendredi 13 novembre 2015

CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE 2014-2019 SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS TROISIEME PROGRAMMATION 2015

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, MARTIN, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES :

M. HEMEDINGER, Mmes LUTENBACHER, MEHLEN-VETTER, ORLANDI.

La Commission Permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015, relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n°CG-2015-2-5-1 du 19 février 2015, relative au budget primitif 2015 Direction à l'action territorialisée,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve la troisième programmation pour l'année 2015 des aides à attribuer aux projets structurants inscrits dans les Contrats de Territoire de Vie (CTV) 2014-2019, pour un montant global de 2 240 283 €, réparti de la façon suivante par Territoire de Vie et par projet :

Contrat de Territoire de Vie Piémont – Val d'Argent – Pays Welche

1 projet présenté pour un montant d'aide départementale estimé à 26 174 € :

Projet :	41-3 Réfection du sol de la grande salle du Gymnase Pierre de Coubertin
Maître d'ouvrage :	Ribeauvillé
Localisation :	Ribeauvillé
Numéro d'opération :	CTV01882
Montant du projet :	130 869 € HT
Montant subventionnable :	130 869 € HT
Taux :	20%
Subvention :	26 174 €
Imputation budgétaire :	Programme K211, imputation 0-204-32-204142-35321-006
Remarque :	La participation initiale du Département inscrite dans le CTV est de 26 502 €, soit 20 % d'une dépense subventionnable de 132 510 € HT. Or, après analyse des pièces transmises par la Commune, le coût total du projet a été ramené à 130 869 € HT. La participation départementale a donc été proratisée en conséquence, soit 26 174 € au lieu de 26 502 €.

Contrat de Territoire de Vie Thur Doller :

7 projets présentés pour un montant d'aides départementales estimé à 680 804 € :

Projet :	11-6 Réhabilitation du site de la Kleinau (Hôtel d'entreprises)
Maître d'ouvrage :	Communauté de communes de la Vallée de SAINT-AMARIN
Localisation :	Malmerspach
Numéro d'opération :	CTV02149
Montant du projet :	2 000 000 € HT
Montant subventionnable :	2 000 000 € HT
Taux :	12 % arrondi
Subvention :	244 690 € (versée en acomptes annuels)
Imputation budgétaire :	Programme K214, imputation 0-204-93-204142-35621-006
Cofinancement :	Europe (FERDER) : 400 000 € Etat : 350 000 € Région Alsace : 294 690 €
Remarque :	Versement en acomptes annuels

Projet :	11-7 Deuxième phase de réhabilitation du site FIBERTECHS – Zone de la Kleinau
Maître d'ouvrage :	Communauté de communes de la Vallée de SAINT-AMARIN
Localisation :	Malmerspach
Numéro d'opération :	CTV02150
Montant du projet :	361 100 € HT

Montant subventionnable :	361 100 € HT
Taux :	18 % arrondi
Subvention :	64 999 €
Imputation budgétaire :	Programme K214, imputation 0-204-93-204142-35621-006
Cofinancement :	Etat : 100 000 € Conseil Régional d'Alsace : 98 250 €
Remarque :	La réhabilitation du site se réalise en 2 phases. Le versement de la subvention pour les dossiers 11-1 et 11-7 inscrits au CTV sera opéré au terme de l'opération de réhabilitation.

Projet :	13-1 Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat et du Commerce
Maître d'ouvrage :	Communauté de communes de THANN-CERNAY
Localisation :	Pays de Thann
Numéro d'opération :	CTV02157
Montant du projet :	195 000 € HT
Montant subventionnable :	195 000 € HT
Taux :	5 %
Subvention :	9 750 €
Imputation budgétaire :	Programme K214, imputation 0-204-93-204142-35621-006
Cofinancement :	Etat : 19 500 € Conseil Régional d'Alsace : 19 500 €
Remarque :	Le projet de convention de partenariat entre les co-financeurs pour la mise en œuvre de la 2 ^{ème} tranche de l'OCM de la Communauté de communes de THANN-CERNAY est annexé au présent rapport pour approbation et autorisation de signature par le Président du Conseil départemental.

Projet :	22-1 Réaménagement du multiaccueil « Les Marmousets »
Maître d'ouvrage :	Communauté de communes de THANN-CERNAY
Localisation :	Thann
Numéro d'opération :	CTV00739
Montant du projet :	978 000 € HT
Montant subventionnable :	978 000 € HT
Taux :	19 %
Subvention :	185 820 €
Imputation budgétaire :	Programme K214, imputation 0-204-33-204142-35621-006
Cofinancement :	CAF : 264 000 €

Projet :	22-2 Réaménagement du multiaccueil « La Farandole »
Maître d'ouvrage :	Communauté de communes de THANN-CERNAY
Localisation :	Cernay
Numéro d'opération :	CTV00735
Montant du projet :	615 000 € HT
Montant subventionnable :	615 000 € HT
Taux :	19 %
Subvention :	116 850 €
Imputation budgétaire :	Programme K214, imputation 0-204-33-204142-35621-006
Cofinancement :	CAF : 250 200 € DETR : 123 000 €

Projet :	31-1 Aide au fonctionnement de la médiathèque de bassin de vie de Cernay
----------	---

Maître d'ouvrage :	Communauté de communes de THANN-CERNAY
Localisation :	Cernay
Numéro d'opération :	CTV02160
Montant du projet :	318 306 € TTC
Montant subventionnable :	271 299 € TTC
Taux :	15 %
Subvention :	40 695 €
Imputation budgétaire :	Programme K814, imputation 0-65-313-65734-35681-006
Remarque :	Convention en annexe

Projet :	42-11 - Elaboration d'une nouvelle charte de développement
Maître d'ouvrage :	Communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach
Localisation :	Vallée de la Doller et du Soultzbach
Numéro d'opération :	CTV00592
Montant du projet :	55 000 € TTC
Montant subventionnable :	45 000 € TTC
Taux :	40 %
Subvention :	18 000 €
Imputation budgétaire :	Programme K814, imputation 0-65-71-65734-35681-006

Contrat de Territoire de Vie de la Région Mulhousienne

4 projets présentés pour un montant d'aides départementales estimé à 1 099 735 € :

Projet :	12-16 Rénovation du complexe Coubertin (2eme phase)
Maître d'ouvrage :	WITTENHEIM
Localisation :	WITTENHEIM
Numéro d'opération :	CTV00613
Montant du projet :	1 000 000 € HT
Montant subventionnable :	1 000 000 € HT
Taux :	40 %
Subvention :	400 000 € (versée en acomptes annuels)
Imputation budgétaire :	Programme K215, imputation 0-204-32-204142-35721-006
Remarque :	Versement en acomptes annuels.

Projet :	12-38 Rénovation de l'ancienne école de musique et installation de locaux associatifs
Maître d'ouvrage :	RIEDISHEIM
Localisation :	RIEDISHEIM
Numéro d'opération :	CTV01359
Montant du projet :	694 890 € HT
Montant subventionnable :	682 490 € HT
Taux :	30 %
Subvention :	204 747 € (versée en acomptes annuels)
Imputation budgétaire :	Programme K215, imputation 0-204-33-204142-35721-006
Cofinancement :	Conseil Régional : 40 000 €
Remarque :	Versement en acomptes annuels.

Projet :	21-3 Temple St Etienne - Restauration des vitraux et
----------	---

	façade (2ème phase)
Maître d'ouvrage :	MULHOUSE
Localisation :	MULHOUSE
Numéro d'opération :	CTV00607
Montant du projet :	1 702 547 € HT
Montant subventionnable :	1 702 547 € HT
Taux :	16,66 %
Subvention :	283 644 € (versée en acomptes annuels)
Imputation budgétaire :	Programme K215, imputation 0-204-312-204142-35721-006
Cofinancement :	DRAC : 720 290 €
Remarque :	La participation initiale du Département inscrite dans le CTV est de 300 000 €, soit 16,66 % d'une dépense subventionnable de 1 800 725 € HT. Or, après analyse des pièces transmises par la Communauté de Communes, le coût total du projet a été ramené à 1 702 547 € HT. La participation départementale a donc été proratisée en conséquence, soit 283 644 € au lieu de 300 000 €. Versement en acomptes annuels.

Projet :	32-2 Edification d'un bâtiment pour la Maison des Natures et des Cultures
Maître d'ouvrage :	UNGERSHEIM
Localisation :	UNGERSHEIM
Numéro d'opération :	CTV00059
Montant du projet :	1 183 800 € HT
Montant subventionnable :	1 056 720 € HT
Taux :	20 %
Subvention :	211 344 € (versée en acomptes annuels)
Imputation budgétaire :	Programme K215, imputation 0-204-33-204142-35721-006
Cofinancement :	Etat : 100 000 € Conseil Régional d'Alsace : 98 250 €
Remarque :	Versement en acomptes annuels.

Contrat de Territoire de Vie des Trois Pays

1 projet présenté pour un montant d'aide départementale estimé à 311 400 € :

Projet :	12-14 Implantation d'une nouvelle plaine sportive
Maître d'ouvrage :	BLOTZHEIM
Localisation :	BLOTZHEIM
Numéro d'opération :	CTV02032
Montant du projet :	5 052 508 € HT
Montant subventionnable :	2 076 000 € HT
Taux :	15%
Subvention :	311 400 € (versée en acomptes annuels)
Imputation budgétaire :	Programme K216, imputation 0-204-32-204142-35821-006
Cofinancement :	Syndicat intercommunal Blotzheim, Saint-Louis, Mulhouse : 2 800 000 €

Contrat de Territoire de Vie du Sundgau :

3 projets présentés pour un montant d'aides départementales estimé à 122 170 € :

Projet :	122-7 Extension et mises aux normes de la Maison du
----------	--

	Temps Libre
Maître d'ouvrage :	LARGITZEN
Localisation :	LARGITZEN
Numéro d'opération :	CTV00772
Montant du projet :	250 880 € HT
Montant subventionnable :	250 880 € HT
Taux :	25 %
Subvention :	62 720 €
Imputation budgétaire :	Programme K217, imputation 0-204-32-204142-35921-006

Projet :	22-1-1 OCM du Sundgau - 3^{ème} tranche - Aide directe aux entreprises
Maître d'ouvrage :	PETR du Pays du Sundgau
Localisation :	Territoire de Vie du Sundgau
Numéro d'opération :	CTV00818
Montant du projet :	1 193 000 € HT
Montant subventionnable :	1 193 000 € HT
Taux :	4,2 % (arrondi)
Subvention :	50 000 €
Imputation budgétaire :	Programme K217, imputation 0-204-93-204152-35921-006
Cofinancement :	Etat : 91 834 € Conseil Régional d'Alsace : 91 834 €
Remarque :	Le projet de convention de partenariat entre les co-financeurs pour la mise en œuvre de la 3 ^{ème} tranche de l'OCM du Sundgau est annexé au présent rapport pour approbation et autorisation de signature par le Président du Conseil départemental.

Projet :	22-1-2 OCM du Sundgau - 3^{ème} tranche - Actions d'animation
Maître d'ouvrage :	PETR du Pays du Sundgau
Localisation :	Territoire de Vie du Sundgau
Numéro d'opération :	CTV00777
Montant du projet :	75 500 € TTC
Montant subventionnable :	31 500 € TTC
Taux :	30 %
Subvention :	9 450 €
Imputation budgétaire :	Programme K817, imputation 0-65-93-65735-35981-006
Cofinancement :	Etat : 16 332 € Conseil Régional d'Alsace : 15 250 € Fédération des Commerçants et Artisans du Sundgau : 7 003 €
Remarque :	Le projet de convention de partenariat entre les co-financeurs pour la mise en œuvre de la 3 ^{ème} tranche de l'OCM du Sundgau est annexé au présent rapport pour approbation et autorisation de signature par le Président du Conseil départemental.

- approuve et autorise le Président du Conseil départemental à signer la convention de partenariat entre les co-financeurs pour la mise en œuvre de la 3ème tranche de l'OCM du Sundgau,
- approuve et autorise le Président du Conseil départemental à signer la convention de partenariat entre les co-financeurs pour la mise en œuvre de la 2ème tranche de l'OCM de la Communauté de communes de THANN-CERNAY,
- approuve et autorise le Président du Conseil départemental à signer la convention de partenariat portant sur le fonctionnement de la médiathèque de bassin de vie de CERNAY,
- approuve, au titre de l'exercice 2015, la programmation développement local ci-dessous et attribue les aides correspondantes en matière de soutien aux projets de développement local 2015 inscrits dans les Contrats de Territoire de Vie 2014-2019, pour un montant d'aides départementales de 18 138 € réparti comme suit par projet :

Projet :	P15 – Valorisation touristique et mémorielle de la Zone du Tunnel d'URBES
Maître d'ouvrage :	Communauté de communes de la Vallée de SAINT-AMARIN
Localisation :	URBES
Numéro d'opération :	CTV01710
Montant du projet :	52 000 € HT
Montant subventionnable :	50 000 € HT
Taux :	35 %
Subvention :	17 500 €
Imputation budgétaire :	Programme K214, imputation 0-204-94-204142-35621-006
Cofinancement :	Région : 15 000 €

Projet :	P15 – Handi Doller
Maître d'ouvrage :	Créaliance
Localisation :	Vallée de la Doller et du Soultzbach
Numéro d'opération :	CTV02398
Montant du projet :	12 409 € TTC
Montant subventionnable :	1 595 € TTC
Taux :	40 %
Subvention :	638 €
Imputation budgétaire :	Programme K814, imputation 0-65-311-6574-35681-006
Cofinancement :	Caisse d'Allocations Familiales : 4 000 € Communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach : 2 522 € Mutualité sociale agricole : 1 100 € Participations des familles : 300 €

- approuve, à titre dérogatoire, et attribue une subvention pour le poste d'agent de développement de la Communauté de communes du Pays du Ried Brun selon les caractéristiques suivantes :

Projet :	P15 – 1^{er} agent de développement (CASOTTI)
Maître d'ouvrage :	Communauté de Communes du Pays du Ried Brun
Localisation :	MUNTZENHEIM
Numéro d'opération :	CTV02388
Montant du projet :	47 461 € TTC
Montant subventionnable :	47 461 € TTC
Taux :	40 %
Subvention :	18 984 €
Imputation budgétaire :	Programme K812, imputation 0-65-74-65734-35481-006

- autorise le versement des subventions afférentes.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité